

RÈGLEMENTATIONS TERRE-MER

TABLE DES MATIÈRES

I. Pêche.

- 1.1 Espèce protégées et règlementées.
- 1.2 Pratiques de pêches et de chasses sous-marines règlementées.
- 1.3 Zone interdite à la pêche et chasse sous-marine.

II. Mouillage et plaisance.

- II.1 Mouillage moyenne et grande plaisance.
- II.2 Plan de balisage.
- II.3. ZMEL du Croûton.
- II.4. ZMEL Saint-Anne (Nord Sainte Marguerite).
- II.5 Dérangement espèces protégées.

III. Pollution physique et sonore.

IV. Réglementation Manifestation nautique.

V. Réglementation espaces naturels terrestres (terrains du Conservatoire du littoral).

VI. Texte présentation application Donia et Nav&Co.



**HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,
06600 Antibes